

**28.—Opérations combinées des caisses d'épargne postales et du gouvernement, 31 mars, 1924-1929.**

Nomenclature.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts.....	8,463,415	5,194,080	4,572,110	4,117,623	4,084,555	2,910,147
Intérêts.....	935,987	994,359	962,745	928,822	908,608	842,025
Dépôts et intérêts.....	9,399,402	6,188,439	5,534,854	5,046,445	4,993,163	3,752,172
Retraits.....	7,186,026	6,788,846	6,315,444	5,959,275	6,449,036	4,519,507
Au crédit des déposants.....	34,211,540	33,611,133	32,830,539	31,922,281	31,104,015	28,375,770

**Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.**—*Ontario.*—Peu après la guerre, alors que le loyer de l'argent était très élevé, le gouvernement d'Ontario créa un système de caisses d'épargne afin de se procurer les fonds dont il avait besoin pour mettre en vigueur sa politique de crédits agricoles en vertu de la loi du développement agricole. Au début, le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne était de 4 p.c. mais il fut réduit plus tard à 3 p.c. Tous ces dépôts sont remboursables à demande. Le 31 octobre 1929 leur total était de \$22,784,596. A cette date le nombre de déposants était d'environ 72,500 et le nombre de bureaux de 17, la plus grande partie étant dans la section occidentale de la province. Les caisses d'épargne reçoivent 4 p.c. du gouvernement et doivent fonctionner à un coût approximatif de 1 p.c. des dépôts. Le Bureau du développement agricole vend à la province ses obligations sur lesquelles il paie 4½ p.c. et il prête son argent aux cultivateurs à 5½ p.c.

*Manitoba.*—Cette province a un système à peu près semblable à celui de l'Ontario, avec sept bureaux qui, le 31 décembre 1929, avaient 41,757 dépôts courants, au montant global de \$14,312,342.

*Alberta.*—Le Trésor provincial de l'Alberta reçoit les dépôts d'épargne et émet des certificats d'épargne portant intérêt à 4 p.c. Le 31 mars 1929, le montant de ces certificats d'épargne s'élevait à \$11,640,754.

**Autres caisses d'épargne.**—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846, et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1929 un capital versé de \$2,000,000, des dépôts d'épargne au montant de \$55,179,227 et un passif total de \$57,401,547. L'actif s'élevait à \$61,771,284, comprenant au delà de \$42,000,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1929 des dépôts de \$12,029,861, un capital versé de \$1,000,000 et un actif global de \$15,789,225.

Les caisses populaires de Québec (dont 168 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1928) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. En 1928, elles ont fait 17,403 prêts au montant global de \$5,047,769. Les profits de l'année s'élevaient à \$571,664. (Voir p. 758.)